



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vin

Question écrite n° 103307

Texte de la question

M. René Rouquet interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur le développement des nouveaux noms de domaine internet « .vin » et « .wine ». Ce projet était souhaité de longue date par de nombreux acteurs de la filière vinicole car il participe au dynamisme économique et commercial de ce secteur, mais il doit toutefois respecter les droits des viticulteurs et des consommateurs : les noms de domaine doivent correspondre aux appellations d'origine et aux indications géographiques, hors de toute spéculation commerciale qui pourrait induire en erreur le consommateur du produit. Il voudrait savoir comment le Gouvernement entend protéger le travail de nos viticulteurs en faisant respecter à l'échelle internationale les indications géographiques protégées.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103307

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2017](#), page 2155

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)